

CR atelier 1 – Diversité des motivations et vécus en habitat léger et mobile

11 présents

1 Témoignages

Béné : depuis qu'elle a 17 ans vit en squat ou en véhicule. Avec une vingtaine de copains a envie de créer un spectacle mais difficile de trouver un lieu. Depuis 6 mois squatte dans un grand château à l'abandon dans un village de 600 hab traversé par une grande route. Ont mis des tracts dans les boites aux lettres et des affiches pour se présenter. Sont admis par les gens du village, qu'ils rencontrent dans le magasin du village. Ont contacté le proprio (un ensemble de 4 SCI) pour légaliser leur situation mais le proprio ne veut rien savoir ; justice amende de 2400 € (correspondant aux *frais de justice* du plaignant) et obligation de partir avant mi-juin (dans 15 jours). Ils ont payé et vont partir.

Aucune dégradation ni effraction (faits confirmés par les gendarmes qui avaient des photos des lieux avant leur venue). « On aurait pu lui faire un coup de bien à son château ». Avaient mis des vitres aux fenêtres, branchement *illégal* électricité (car refus EDF), installé poêles à bois dans la pièce commune, mais n'avaient pas l'eau qu'il fallait aller chercher.

Le spectacle avait commencé à se faire avec l'aide de l'école du cirque *Zmam* et le spectacle sera montré lors des *Chants de la Ville* les 7, 8, 9 juin.

Beaucoup de soutien des gens du village, qui avaient appris à les connaître, pétition ...

le groupe continuera et recherche un autre lieu, car ils sont tous très motivés par le projet commun.

Est et restera itinérante, mais « c'est dur de créer quelque chose sur la route », donc besoin (envie) de s'arrêter pour monter un projet.

Elsa : vit en caravane par choix, choix financier (pas de problème de caution à demander à famille ou amis) et choix de vivre proche de la nature. Ce choix est lié à une envie de s'installer comme maraîchère.

Double difficulté, trouver un terrain pour poser la caravane, et aussi trouver des terres à travailler.

A vécu dans les bois, sans eau ni électricité.

Voisins étonnés de son style de vie, et petit à petit, après long voisinage « ils découvrent que je suis comme tout le monde ».

Projet en cours : s'associer avec celui qui prête son terrain pour maraîchage, mais commence par un CEFI (contrat aidé d'un an) puis fera le point avant de s'associer.

Parmi les membres du groupe,

- l'un (P.) habite (avec femme et 2 de ses enfants) dans une grande yourte de 115 m² avec vitres, baignoire et machine à laver depuis 6 ans : par choix qui n'est pas financier ; leurs deux autres enfants habitent un autre bâtiment tout proche.
- un autre (G.) habite en yourte dans un collectif (SCI) recherche une autonomie alimentaire, et surtout « ne plus rentrer dans le processus argent ».
- (Y.) vit en habitat mobile, statut d'artiste
- (J.) après 5 ans de coloc vient de vivre 4 mois dans une cabane dans la forêt ; très grande difficulté de concilier vie dans la société (travail salarié CDI) et la vie isolée ; monter l'eau, charger batteries, froid...

2 Choix de l'habitat léger ou mobile

C'est d'abord un *choix de vie* : ne pas rentrer dans le moule, être proche de la nature, « j'ai besoin d'un lieu à moi », ne pas être contraint par l'obligation d'être *comme tout le monde*. Un besoin de liberté, de changement, de mobilité.

« Cette vie choisie m'a fait un choc, car on s'habitue à tout un confort, qui peut être enlevé et qui n'est pas nécessaire ».

Avec la crise, nombreux sont ceux qui optent pour l'habitat alternatif. Mais pour la société c'est assimilé à la misère et non à un choix.

« Dans ma motivation il y a aussi une peur d'être dans la précarité : j'ai voulu dépasser le niveau de la peur. Du coup je prend du plaisir à rencontrer les gens (professionnellement je suis en contact avec les élus) car je

ne suis pas le type de gens à vivre dans ce genre de lieu ».

et aussi un **choix financier**, ne pas ou peu dépenser,

- Certains récupèrent pour éviter les pertes, marchés, poubelles. Récupération d'huile de friture pour les camions (moins polluante)
- l'habitat léger permet de vivre sans charge.

« ça coûte moins cher, mais aussi on demande moins »

3 Le regard

- **les proches, la famille**

« ma famille est inquiète pour moi ».

famille refuse d'être caution, ou domiciliation, car refuse le choix.

Parfois un parent ou ami est interpellé (par cette vie différente) et se met à réfléchir sur sa vie et sa consommation

- **les autres**

Les gens ont peur, car ils craignent de se retrouver un jour aussi, sans logement, peur d'être dans la précarité.

Mais ... il ne faut pas se faire mal voir, car nous n'avons pas de clef, on peut rentrer chez nous, un coup de cutter suffit pour entrer dans une yourte.

Quand on choisit un type d'habitat alternatif, il faut beaucoup communiquer, expliquer, justifier, car « notre image véhicule une peur ».

- **les administrations**

Quand on n'est pas agréé (artiste par exemple bénéficie de *Résidence*) ce style de vie n'est pas valorisé.

Un maire peut accepter (avoir une culture d') habitat léger, mais on reste à la merci d'un changement de municipalité. Beaucoup contactent Halem (association des Habitants de logements éphémères / mobile) pour connaître un lieu où l'implantation est possible ; mais beaucoup de directives DDE, DDT... pour empêcher les installations ; « ils traquent ».

Imbroglie administratif, quand on veut payer des impôts en habitant dans une cabane : il faut une vraie adresse, domiciliation, hébergement postal. Parfois il faut **prouver** qu'on habite depuis longtemps dans sa yourte, (3ans, 10 ans, 30 ans).

Les gens qui proposent des terrains ont peur de l'administration.

Cabanes secondaires sur plages, camping cars ... mêmes réglementations !!!!

4 Pistes d'actions, revendications ...

- que ce type d'habitat se normalise, même « s'il n'est pas possible en milieu urbain, car il n'est pas naturel »
- comment changer les regards ?

« ... le logement est la pierre angulaire de la politique des droits (enfant, femme ...) » Dominique Versini.

- Interdiction de camper = exclusion des plus démunis.
- Au lieu de s'opposer, comment revendiquer / communiquer en commun avec les campings cars-résidence secondaires.

5 Conclusion :

Nous avons des motivations différentes, mais le lien entre tous est économique.

Habitat léger et mobile ne veut pas forcément dire nomade.

« Nous contribuons à l'évolution des mentalités en montrant que nous ne sommes pas des *méchants*. »

Communiquons, invitons les gens chez nous.